

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 14/08/2024 - 7022 - 2012 B 01281 - 789 685 997 - G.D.K.

G.D.K.
Société par actions simplifiée au capital de 637 500 euros
Siège social : 17 Chemin des Roses, 37300 JOUE LES TOURS
789 685 997 RCS TOURS

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le 30 Juin, A 17h30

Les associés de la société G.D.K. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

- **Monsieur Denis GARCIA**, titulaire de 381090 actions nominatives ordinaires en pleine propriété et de 256410 actions nominatives ordinaires en usufruit,
- **Madame Lara GARCIA**, titulaire de 85470 actions nominatives ordinaires en nue-propriété,
- **Monsieur Mathia GARCIA**, titulaire de 85470 actions nominatives ordinaires en nue-propriété,
- **Monsieur Sacha GARCIA**, titulaire de 85470 actions nominatives ordinaires en nue-propriété,

Total des actions des associés présents : 637 500 actions sur les 637 500 actions composant le capital social.

Il est rappelé en tant que de besoin que le droit de vote appartient à l'usufruitier pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices et au nu-propriétaire pour toutes les autres décisions.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Denis GARCIA, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 Décembre 2023,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

.../...

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire en application de l'alinéa 1 de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, décide, en application de l'alinéa 1 de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce, de nommer :

- **Le Cabinet VAL DE LOIRE AUDIT (VDL AUDIT)**
Monsieur Rémi LEMAIRE
1 rue du Coigneau, 45100 ORLEANS

en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité du droit de vote du plein propriétaire et des nus-propriétaires.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité du droit de vote du plein propriétaire et des nus-propriétaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Etabli postérieurement à la réunion et signé électroniquement par le soussigné au moyen d'une Signature Avancée (AES) conforme au Règlement Européen eIDAS mise en œuvre par A.B.R.S. Conseil & Défense au moyen de son compte DocuSign, le soussigné s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite.

Certifié Conforme

Denis GARCIA	DocuSigned by:  1CE070A5121147D...
--------------	--